

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 22 septembre 2020**

Convocation adressée le 16 septembre 2020
Compte rendu affiché le 30 septembre 2020
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de septembre à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 16 septembre 2020 par Monsieur Loïc GRABER, président en exercice, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire, sous la présidence de Monsieur Yves BEN ITAH, doyen d'âge.

Présent(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Samira BACHA-HIMEUR, Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absent : Richard MARION

Absent(es) excusé(es) : Stéphanie LEGER, Tristan DEBRAY

Procuration : Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT

Secrétaire : Samira BACHA-HIMEUR

Décision modificative n° 2 – Budget 2020

Rapporteuse : Madame Nathalie PERRIN-GILBERT

La décision modificative vise à réviser le budget primitif de l'exercice 2020.

Les propositions budgétaires suivantes sont présentées pour inscription au budget de l'exercice 2020.

1. Section d'investissement

- Virement de crédits depuis le compte 020 « dépenses imprévues » pour un montant de 309.030,39 € :
 - o sur l'article 2181 « installations générales » : 150.000,00 €
 - o sur l'article 2188 « autres immobilisations incorporelles » : 159.030,39 €
- Ouverture de crédits :
 - o Inscription de la recette relative au fonds de compensation de la TVA au compte 10222 d'un montant de 145.715,60 €
 - o Inscription en dépenses sur le compte 2183 « Matériel de bureau et informatique » pour un montant de 145.715,60 €.

2. Section de fonctionnement

Afin d'assurer la fin de l'exercice et de faire face à des augmentations de dépenses dues à la crise sanitaire, portant sur le nettoyage des locaux, les frais de personnels et des frais de gestion, il est proposé les opérations suivantes :

- Virements de crédits depuis le compte 022 « dépenses imprévues » pour un montant de 130.000 €
 - o Sur l'article 65888 « Autres charges de gestion courante » : 10.000 €
 - o Sur l'article 64111 « Rémunérations principales » : 100.000 €
 - o Sur l'article 6283 « Frais de nettoyage des locaux » : 20.000 €

Le comité syndical,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
 Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu la délibération du Comité syndical du 14 janvier 2020 relative à l'adoption du budget primitif 2020,
 Vu la délibération du Comité syndical du 6 mai 2020 relative à la décision modificative n° 1,

✓ **décide** les ouvertures et virements de crédits suivants en section de fonctionnement et en section d'investissement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES Virements de crédits		
Art.	Libellé	Montant
022	Dépenses imprévues	-130 000,00 €
Total chap. 022 Dépenses imprévues		-130 000,00 €
6283	Frais nettoyage locaux	20 000,00 €
Total chap. 011 Charges à caractère général		20 000,00 €
64111	Rémunérations principales	100 000,00 €
Total chap. 012 Charges de personnel		100 000,00 €
65888	Autres charges de gestion courantes	10 000,00 €
Total chap. 65 Autres charges de gestion couran		10 000,00 €
TOTAL		0,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES Virements de crédits			INVESTISSEMENT RECETTES Ouverture de crédits		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
020	Dépenses imprévues	-309 030,39 €	10222	Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée	145 715,60 €
Total chap. 020 Dépenses imprévues		-309 030,39 €	Total chap. 10 Dotations, fonds divers		145 715,60 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatiq	145 715,60 €	TOTAL		
2181	Installations générales, agencements et	150 000,00 €	145 715,60 €		
2188	Autres immobilisations corporelles	159 030,39 €			
Total chap. 21 Immobilisations corporelles		454 745,99 €			
TOTAL		145 715,60 €			

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT